



EN 1553

CHARLES QUINT

ORDONNE

- 1 D'EXTERMINER LA POPULATION .
- 2 DE RASER LA CATHEDRALE .
- 3 DE RASER LA VILLE .

THEROUANNE - 62129

La ville de Thérouanne dans le Pas de Calais fut rasée en 1553 par Charles Quint , puis reconstruite à côté de son site original par les rescapés.

Son dernier Evêque **Antoine II Decrequy** avait organisé la sauvegarde des reliques et trésors de la cathédrale dans une caverne située dans un village voisin. Ce trésor à ce jour , n'a jamais été retrouvé.

LES EVÊQUES DE THEROUANNE			
<i>S^T ANTIMOND</i>	500 520	ETIENNE	909 935
<i>S^T ATHALBERT</i>	520 552	WICFRIDE	935 959
<i>S^T OMER</i>	638 670	DAVID 1 ^{ER}	959 964
<i>S^T DRANCE</i>	670 681	LINDULPHE	964 974
<i>S^T BAIN</i>	682 697	FRAMERIC	974 995
<i>RAVANGER</i>	697 720	BAUDOIN	995 1030
<i>S^T ERKEMBODE</i>	720 742	<i>S^T DRAGON</i>	1030 1078
ADALGÈRE	742 745	HUBERT	1078 1081
GONBERT	745 747	GERARD 1 ^{ER}	1084 1099
ETHAIRE	747 765	<i>S^T JEAN 1^{ER} DE WARNETON</i>	1099 1150
RADUALDE	765 784	<i>B^X MILON 1^{ER}</i>	1150 1158
ATALPHE	784 791	MILON II	1159 1169
WIGBERT	791 793	DIDIER	1169 1191
THEODWIN	796 798	LAMBERT	1191 1207
GRIMBALD	800 816	JEAN II	1208 1213
<i>S^T FOLQUIN</i>	816 855	ADAM DE MONTREUIL	1213 1229
<i>S^T HUMFROI</i>	856 869	PIERRE 1 ^{ER} DE DOUY	1230 1251
ACTARD	869 872	RAOUL DE CALA	1252 1264
ADALBERT	872 887	HENRI 1 ^{ER} DE MURIS	1276 1286
HERILAND	887 908	JACQUES LE MOISTE	1286 1301
		ENCUERRAND DE CRÉQUY	1301 1330
		JEAN III DE VIENNE	1330 1334
		RAYMOND SAQUET	1334 1356
		GILLE DE MONTAIGU	1356 1361
		ROBERT DE GENÈVE	1361 1368
		GERARD II DE DAINVILLE	1368 1371
		ADHÉMAR	1371 1376
		PIERRE II D'ORCÉMONT	1376 1384
		JEAN IV TABARY	1384 1404
		MATHIEU RENAUD	1404 1414
		LOUIS DE LUXEMBOURG	1415 1436
		JEAN V	1436 1451
		DAVID II DE BOURGOGNE	1451 1455
		HENRI II DE LORRAINE	1456 1485
		ANTOINE 1 ^{ER} DE CROY-RENTY	1485 1495
		PHILIPPE DE LUXEMBOURG	1496 1518
		FRANÇOIS 1 ^{ER} DE MELUN	1516 1521
		JEAN VI DE LORRAINE	1523 1535
		FRANÇOIS II DE CRÉQUY	1535 1553
		ANTOINE II	1553



Lorsqu'à partir du IX^e siècle les [comtes de Flandre](#) eurent par les armes agrandi leur territoire vers le sud, Théroouanne tomba aussi entre leurs mains. Pour peu de temps toutefois, car le comte de Flandre [Philippe d'Alsace](#) donna sa nièce [Isabelle de Hainaut](#) au jeune roi de France [Philippe Auguste](#), avec en dot le Sud de la Flandre. Il espérait vainement acquérir une influence décisive sur le roi, qui par contre en [1191](#) détacha de la Flandre le cadeau qu'avait reçu sa femme et l'agrandit par la suite du [comté d'Artois](#). Théroouanne revint elle aussi à la France et le français y devint la langue courante.

Après qu'en [1369](#) la comtesse [Marguerite de Flandre](#) eut épousé [Philippe le Hardi](#), duc de Bourgogne, elle lui apporta la Flandre en dot. En [1384](#) le duc lui-même hérita de l'Artois ; Flandre et Artois se trouvaient donc réunis de nouveau, même s'ils constituaient deux entités séparées. Moins d'un siècle plus tard le duc [Charles le Téméraire](#) essaya d'agrandir son domaine et par là entra en conflit avec le roi de France [Louis XI](#). Il en résulta une série de guerres qui se terminèrent en [1477](#) avec la [bataille de Nancy](#) au cours de laquelle Charles trouva la mort. C'était la fin de l'ère [bourguignonne](#) et de la lutte pour l'indépendance du duché.

Le roi tenta d'ajouter l'[Artois](#) au domaine royal en le conquérant par les armes. C'est ainsi qu'en [1479](#) il assiégea [Arras](#), mais il se heurta à une telle résistance qu'il décida de punir la ville après l'avoir prise : tous les habitants furent chassés et remplacés par des Français de la région de la [Loire](#). Outrés par un tel procédé, les [États d'Artois](#) se rangèrent du côté de Marie, fille et héritière de [Charles le Téméraire](#), et épouse de [Maximilien d'Autriche](#). Ce dernier voulut défendre l'héritage de sa femme et livra bataille contre les Français le 7 août [1479](#) à [Enguinegatte](#) (un peu au sud de Théroouanne). La bataille fut indécise et les deux adversaires se virent plus ou moins contraints de faire la paix. Ils signèrent donc en [1482](#) la paix d'Arras qui accordait l'Artois à Maximilien et à Marie, sauf le [Calaisis](#) (aux mains des Anglais), le [Boulonnais](#) et le [diocèse de Théroouanne](#) qui revenaient au roi de France.

Théroouanne était donc devenue une enclave française en Artois. Les tensions avec la France se sont un temps apaisées, au point que le 3 août [1529](#) [Charles Quint](#) et [François I^{er}](#) signèrent à [Cambrai](#) la [paix des Dames](#). La France y renonçait officiellement à tout droit sur la Flandre et l'Artois. Mais le roi de France commença à militairement et intensivement renforcer Théroouanne, son enclave en Artois. De [1521](#) à [1544](#), 500 villages des environs furent ravagés par la garnison française de la ville.



Le Grand Dieu de Théroouanne, conservé en la cathédrale de Saint-Omer.

Appelées par les États d'Artois, les troupes impériales s'emparèrent de la ville, sous la conduite du [seigneur de Lalaing](#). Le 20 avril [1553](#) Charles-Quint donna l'ordre de raser jusqu'au sol la ville (qui comptait une grande cathédrale, deux églises paroissiales et plusieurs couvents et abbayes) d'une façon si parfaite que l'interprétation archéologique des fouilles récentes est complexe, en l'absence de toute élévation des maçonneries hormis la base massive de la tour nord de la cathédrale. Après l'arasage, on répandit du sel "pour que jamais plus rien ne pût pousser".

Seuls quelques vestiges statuaires ont subsisté parmi lesquels une partie de la célèbre façade de la cathédrale, Le [Grand Dieu de Théroouanne](#) (milieu du XIII^e siècle), transféré dans la [cathédrale voisine de Saint-Omer](#), et une descente de croix plus tardive retrouvée lors des fouilles et conservée au musée du village. La plupart des matériaux ont en effet été réemployés après le sac, dans des corps de ferme, etc. Récemment les statuts synodaux (législation diocésaine) ont été publiés.

C'est ainsi que le [diocèse de Thérouanne](#), autrefois le plus riche et le plus étendu de toute l'Europe occidentale, disparut de la carte et du souvenir des populations locales lors de la réorganisation des évêchés de 1559 Philippe II d'Espagne en partagea le territoire entre [Boulogne](#), Saint-Omer et [Ypres](#). Les parties francophones échurent à Boulogne et Saint-Omer, et les néerlandophones à Ypres.

Charles Quint reconnut cependant que le pillage des objets du culte n'était pas conforme aux usages « *de bonne et ancienne guerre* » et exigea que quiconque possédait « *corps saints, reliquaires, vaisseaux d'or ou d'argent, calices, croix, tapisseries, livres, registres, lettrages, cartulaires, comptes ou autres meubles...* » les ramena aux chanoines de la cathédrale réfugiés à Saint-Omer, qu'ils aient été pris à l'occasion du sac ou rachetés aux soldats (Arch. de la ville de Lille, citée par La Fons, 1861).

Le dernier évêque fut [Antoine II de Créquy](#), officiellement nommé en février 1552, et, la légende rapporte qu'il eut le temps de sauvegarder tous les trésors de la cathédrale dans une caverne située dans un village voisin pendant le siège de la ville qui dura deux mois. Du fait de la destruction de sa ville [Antoine II de Créquy](#) ne put jamais être installé et le 15 décembre 1553 il fut nommé évêque de [Nantes](#).

Aucun objet liturgique, et aucun meuble ne fut restitué aux chanoines réfugiés à Saint-Omer. Seules quelques statues, gargouilles, portions de dallages, et linteaux furent ramenés dans la Cathédrale de Saint-Omer. Plusieurs membres de notre Commanderie ont pendant plus de deux années fait des recherches historiques (bibliothèques et diocèse) afin de retrouver la trace de ces objets liturgiques de Thérouanne en vain. Durant ces deux années de recherches nous avons par contre et à plusieurs reprises exhumé la légende du dernier évêque de Thérouanne qui eut le temps de cacher ces trésors. Nous pensons que si ces objets n'étaient pas cachés, si ces objets avaient seulement été dérobés puis revendus, ils auraient refait surface depuis longtemps sur le marché de l'art national ou international.

Le territoire de Thérouanne appartient de nos jours au diocèse d'Arras.